

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 49 minut. matin,	Express.
4 — 10 — —	Express.	11 — 50 — —	Omnibus.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.	6 — 36 — —	soir, Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	8 — 58 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 —	— 13 —
Trois mois, — 5 25	— 7 5.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Nous cherchons en vain dans les journaux de Constantinople quelques renseignements nouveaux sur la révolte des bachi-bouzouks aux Dardanelles. Le *Journal de Constantinople* s'excuse sur un embarras d'imprimerie pour les renvoyer à son prochain numéro. La *Presse d'Orient* attribue les méfaits déplorables qui ont eu lieu à l'indiscipline et à l'ignorance de ces soldats.

« Le paquebot du Lloyd, arrivé le 14, a apporté les nouvelles les plus fâcheuses, dit ce journal. Des désordres affreux auraient éclaté dans le camp des Dardanelles; une partie des troupes aurait déserté, ceux qui restent auraient commis des excès monstrueux, et le drapeau qui leur avait été confié aurait été l'objet de grossières insultes qui ont forcé le commandant d'un vapeur anglais à agir avec une excessive rigueur contre les coupables.

« Toutefois, nous assure-t-on, les faits ne sont pas encore bien connus; nous croyons donc devoir différer la publication des détails qui nous sont transmis. »

On a vu plus haut, par notre correspondance, que ces troubles étaient réprimés.

Les lettres reçues de Crimée par les feuilles de Constantinople n'ajoutent rien aux faits connus; elles se perdent dans de petits détails.

D'Eupatoria, on mande à la *Presse d'Orient* que l'on travaille toujours à fortifier cette position. Le nouveau commandant, le chef de bataillon du génie Fervel, travailleur opiniâtre, dit le correspondant, va faire élever une forteresse en avant de la Quarantaine. Trente soldats d'infanterie de marine campent devant leurs travaux depuis le 8, et chaque jour l'armée doit fournir 500 Turcs ou Egyptiens de corvée.

Une correspondance du *Courrier de Marseille*, nous donne quelques détails sur la partie gauche de nos attaques devant Sébastopol.

« Malakoff, dit cette lettre, est certainement la grande affaire, mais il ne s'en suit pas que les au-

tres points de l'attaque soient poussés moins vigou-
reusement. La Quarantaine et le bastion Central
méritent bien quelque attention. Depuis que nous
nous sommes emparés du cimetière russe, qui est
très-joli et très-grand, nous avons construit en avant
quatre batteries armées de pièces de 30 et d'obu-
siers de 80 prêtés par la marine. De ce point, nous
tirons de très-près sur les bastions ennemis. La
distance n'est que de 250 mètres.

« Au bastion du Mât la distance est encore
moindre, 150 mètres seulement nous séparent des
défenses de la place; aussi la mitraille se répand
de part et d'autre avec une libéralité assez incom-
mode. Une batterie a été construite même dans le
cimetière. Malgré tout le regret que nous en avons
éprouvé, force nous a été d'employer les matériaux
qui tombaient sous la main de nos soldats, qui ont
trouvé à simplifier et à perfectionner leur travail au
moyen des plaques des tombes, des pierres funé-
raires, des cyprès, etc. Les croix tombées sous les
boulets sont soigneusement ramassées et nos artil-
liers s'en font des abris contre la mousqueterie.
Dans la chapelle, qui se trouve située en arrière,
on a établi un poste de la légion étrangère pour
garder la batterie en cas de sortie.

« Du côté de Malakoff et du Carénage on place
en batterie des pièces d'un énorme calibre, princi-
palement destinées à battre le Redan et les vais-
seaux russes. Il y a entre autres des mortiers que
l'on charge avec 15 kilos de poudre. Ce sera vrai-
ment effrayant le jour où le feu recommencera pour
l'attaque. Les Russes s'y attendent et se préparent
en conséquence. Ils travaillent prodigieusement. Je
crois que nos officiers du génie ont quelques don-
nées sur les travaux construits en arrière des lignes
de Malakoff.

« De tout cela, il résulte que nous ne recommen-
cerons pas de sitôt, malgré l'impatience générale.
Mais ce sera, je l'espère, pour mieux en finir. En
attendant, on concentre des troupes à Inkerman,
par pure précaution, je pense.

« Parmi les renforts attendus, il pourrait bien
se faire qu'on nous expédiât les bataillons d'infan-
terie légère d'Afrique. On m'assure que le général

Pélissier, qui les connaît de longue date, les a de-
mandés avec instance. Ces troupes, qui ont dû à la
légèreté de leurs mouvements non moins qu'à celle
de leurs principes en général, la pittoresque appel-
lation de zéphirs, sont les redoutables rivaux des
zonaves. Les zéphirs d'Afrique sont bien la plus
prodigieuse réunion de têtes chaudes qu'il se puisse
imaginer; une troupes d'héroïques et spirituels
vauriens capables de jouer aux Russes les plus vil-
lains tours. Les bataillons d'infanterie légère d'A-
frique sont au nombre de trois, forts chacun de
1,500 hommes environ. Vous voyez que c'est en-
core un contingent assez respectable et capable
de se présenter tout seul devant une redoute enne-
mie. »

Devant Sébastopol, le 14 juillet 1855. — Je n'ai
absolument rien de nouveau à vous apprendre
aujourd'hui. Nous travaillons toujours et nous at-
tendons. Il y a des personnes à qui cette attente
paraît être trop longue; aussi dit-on qu'Omer-Pacha
se plaint amèrement de l'inactivité à laquelle il est
condamné.

L'embuscade du côté des carrières a été reprise
par nous l'autre jour, comme je vous le faisais es-
pérer. Il se confirme que le vice-amiral Nachimoff
est mort frappé d'une balle à la tête au bastion Central. On ajoute que le général Tottleben est au lit
avec deux blessures; je ne vous garantis pas ce der-
nier fait (1).

Les chaleurs continuent toujours à être très-fortes;
cependant la santé générale est bonne.

Le dernier discours de l'Empereur a produit ici
une très-vive impression.

Il y a toujours beaucoup de confort, de musique
et de mouvement au quartier-général.

(Constitutionnel). L. BONIFACE.

(1) On sait qu'un rapport russe a fait connaître que le
général Tottleben avait reçu une balle à la jambe.
Quant à l'amiral Nachimoff, sa mort est maintenant offi-
cielle.

Le général Pélissier est prêt à tout événement,
soit qu'on s'attende à un engagement avec l'armée
russe, soit qu'un accident quelconque puisse en-

FEUILLETON

LA PART DU FEU.

(Suite.)

— Parlons sérieusement, dit M^{me} de Barjolle; il ne
m'est pas agréable d'avoir un tel locataire en l'absence
de mon mari.

— J'en suis persuadé, mon enfant?

— Alors pourquoi ne m'a-t-on pas dispensée de cette
corvée?

— Il y a un motif.

— Sérieux?

— Très-sérieux.

— Ne puis-je le connaître?

— Je vous préviens que je vais vous faire un en-
nuyeux cours de politique, dit M. de Malestrac, et je
vous prie de vous souvenir que c'est vous qui m'y con-
traignez.

— S'agirait-il d'un secret d'Etat? demanda Florentine
affriandée.

— C'est quelque chose comme cela.

— Je vous écoute, cher comte.

— Ma belle enfant, dit M. de Malestrac, à votre âge
et dans votre position, il est des choses dont on se sou-
cie comme de sa première pantoufle. Je parierais deux
cents pistoles que vous ne vous êtes jamais demandé
quelles sont les véritables dispositions de l'armée?

— Et vous gagneriez votre pari, interrompit M^{me} de
Barjolle en souriant.

— J'en étais sûr! Apprenez donc que plusieurs régi-
ments ne nous inspirent pas toute la confiance désirable.
Ce diable de Bonaparte a beau être mort et enterré sur
son rocher de Sainte-Hélène, il a laissé un fils à Vienne,
et, tant que ce fils sera vivant, l'espoir d'une restaura-
tion impériale, quelque chimérique qu'il soit, entretient
dans l'armée une agitation sourde qui n'est pas sans pé-
rils. Le régiment de chasseurs arrivé aujourd'hui dans
notre ville m'est signalé par le Ministre de la guerre,
un de mes vieux camarades d'exil, comme un foyer de
bonapartisme ardent. Il s'agit de séduire ces soldats et
de leur prouver que notre royalisme pur n'exclut pas en
nous l'amour et le respect de la gloire militaire. En con-
séquence, j'ai improvisé une petite comédie patriotique,
et j'ai distribué les principaux rôles à mes meilleurs
amis. Vous voyez bien que je ne pouvais ni ne devais
vous oublier. Il a été convenu que nous nous montrerons
d'une affabilité et d'une gracieuseté charmante envers
ces brigands de la Loire qui s'imaginent, Dieu me par-
donne! que nous n'avons pas le cœur français, parce
que notre cocarde est blanche et non tricolore. Nous
voulons qu'à l'heure du départ ils aient abjuré en partie
leurs funestes préjugés. Parmi ces officiers, un certain
capitaine m'est annoncé comme le plus enragé de la
bande. C'est, à coup sûr, celui de qui la séduction sera

la plus difficile. Je n'ai pas hésité à vous l'envoyer.

— A moi! s'écria M^{me} de Barjolle.

— A vous. Si celui-là vous résiste, c'est qu'il est im-
prenable. Je compte sur votre esprit et sur votre beauté
pour opérer ce miracle, et j'ai la certitude qu'il n'est
point au-dessus de vos forces.

— Mais c'est une mission diplomatique!

— Précisément.

— Et si j'échoue?

— Votre succès est infaillible.

— Soit! j'accepte, dit Florentine, qui ne savait trop
quelle raison plausible assigner à son refus, et qui crai-
gnait surtout que, l'extrême jalousie de son mari une fois
connue, Maxime ne devint ridicule.

— Vous êtes un ange! s'écria le comte, et j'instruirai
Sa Majesté de votre dévouement à la bonne cause.

— J'ai dit que j'acceptais, mais c'est à une condition.

— Et laquelle?

— Vous dinerez avec nous et vous me sauverez ainsi
l'ennui d'un tête-à-tête.

— Impossible.

— Comment! impossible?

— Sans doute; j'ai chez moi deux chefs d'esca-
drons, et vous comprenez que je ne saurais leur fausser
compagnie.

— Eh bien! je prierai notre cher curé de vouloir bien
être des nôtres.

gager les généraux à attaquer de nouveau Malakoff. Quoi qu'il en soit, toutes les ambulances du camp sont évacuées sur Constantinople. On y a employé le *Navarin*, le *Cacique*, le *Mogador*, la *Mégère*, le *Phlégeton*, le *Descartes* et la *Didon*. En résumé, on ne peut plus rien savoir de positif sur ce qui se fait sous Sébastopol; le général Pelissier a pris les mesures les plus sévères pour empêcher toute indiscretion. Les correspondants du *Constitutionnel*, d'un autre journal de Paris et de l'*Impartial de Smyrne*, sont arrivés à Constantinople à bord d'un bâtiment de guerre où le général Pelissier les avait fait embarquer. — Havas.

Des correspondances publiées par les journaux de Marseille et portant la date de Constantinople, 16, persistent à parler de la mort du général du génie russe Todleben.

« Hier, nous dit la correspondance du *Courrier de Marseille*, le bruit s'est répandu que le général, Todleben, l'ingénieur qui dirige la défense de Sébastopol, est mort. Si cette nouvelle se confirme, elle pourrait avoir pour la ville des conséquences graves et pour nous fort heureuses. On sait que le général avait été blessé le 18 juin. Des déserteurs assurent qu'il a succombé à une attaque de choléra. » — Havas.

Le courrier de Crimée, arrivé le 16 au matin à Constantinople avec la correspondance de l'armée du 14, ne signale aucun fait de guerre nouveau de quelque importance, ni aucun changement dans la situation des armées. Comme renseignements, cependant, on écrit que l'intendant russe de Sébastopol avait informé l'empereur Alexandre que, depuis que la mer d'Azof était au pouvoir des alliés, il devait pour mettre sa responsabilité à couvert, lui déclarer qu'il éprouvait d'énormes difficultés, pour approvisionner les troupes. On a dû encore diminuer les rations. Sur les 130,000 hommes qui composent l'armée, 55,000 sont malades; les Russes ont dû établir des hôpitaux dans les plus petits villages. On peut se faire aisément une idée de la manière dont les malades sont soignés. Les alliés ont enlevé à l'ennemi le long de la mer d'Azof plus de 45,000 lits qu'il y avait fait déposer et dont le matériel avait sans doute été réuni à cause du nombre immense et toujours croissant de ses malades. On assure qu'une lettre trouvée dans les papiers saisis à Kerch dit que l'empereur Nicolas (alors vivant) préférerait voir les alliés dans son palais plutôt que dans la mer d'Azof.

On n'avait pas reçu de nouvelles d'Asie dans les derniers jours à Constantinople. Du moins le gouvernement n'a fait à ce sujet aucune communication aux ambassades de France et d'Angleterre qui se montrent très-désireuses d'être tenues au courant de ce qui se passe dans ces contrées.

L'amiral Ahmed-Pacha est arrivé ces jours derniers à Constantinople, où il a été appelé par le gouvernement avec les bateaux à vapeur qu'il a sous ses ordres, afin de prendre les mesures nécessaires pour transporter une division de 8 à 10,000 hommes destinée à renforcer l'armée d'Asie. Une partie de ces troupes était déjà à Constantinople. Le reste, venant de la Roumélie et de la Bulgarie par la voie de Varna, était attendu au premier mo-

ment. On travaille avec une très-grande activité au département de la guerre à réunir le matériel et les approvisionnements que ces troupes doivent emporter avec elles.

Quant aux 10,000 hommes du contingent turc réunis au camp de Kila, on assure que les Anglais avaient exprimé le désir qu'on n'en disposât pas pour cette destination jusqu'à ce qu'ils fussent équipés et passablement instruits, les jugeant hors d'état de rendre, tels qu'ils sont aujourd'hui, d'utiles services.

Il était arrivé de Crimée 1,000 à 1,200 malades provenant des ambulances françaises.

Il est d'usage, toutes les fois qu'il y a un nouveau grand-visir, que le Sultan fasse une apparition à la Porte, comme pour consacrer son installation. Cette formalité a été remplie le 12, avec tout le cérémonial consacré par l'étiquette turque.

Certaines denrées alimentaires et le combustible étant, depuis quelques mois, d'une cherté excessive, qui menace d'augmenter encore, il s'est formé une société de spéculateurs qui propose au gouvernement, moyennant certaines concessions, de se charger de l'approvisionnement de la capitale avec une très-grande réduction dans les prix existants aujourd'hui. Cette proposition va, dit-on, être soumise à l'appréciation du conseil supérieur, et il n'est pas douteux qu'elle soit acceptée, pour peu qu'elle présente les avantages qu'on lui prête.

A la suite des désordres graves occasionnés par les irréguliers du général Béatson aux Dardanelles, l'intervention de la force armée et d'une partie de l'équipage de la corvette à vapeur française *Euménide* a été nécessaire; elle a suffi pour imposer aux perturbateurs et les faire rentrer dans le devoir. Mais, à la suite de cette démonstration, un grand nombre d'irréguliers ont déserté avec leurs armes. — L. Boniface. (*Constitutionnel*.)

Le *Journal du Loiret* a reçu de son correspondant de Crimée une lettre dont il publie l'extrait suivant :

« Devant la tour Malakoff, 10 juillet.

» Mon cher Monsieur Pagnerre,

« ... Je vous écris peu depuis quelque temps, non par faute d'événements; mais le télégraphe électrique devance toutes les correspondances, et il ne reste plus rien à vous annoncer.

» Il n'y a plus guère de grands événements à attendre avant la fin de juillet ou le commencement d'août, à moins que les Russes ne prennent l'initiative. Le génie et l'artillerie entreprennent des travaux considérables devant la tour Malakoff. Les Russes, de leur côté, ne restent pas inoccupés. De part et d'autre, le combat sera terrible.

» N'allez pas croire, cependant, que les bruits sinistres qui circulent en France aient le moindre fondement. Nous avons fait des pertes bien sensibles, mais notre grand nombre les rend insignifiantes pour le résultat final. Ce sont des malheurs particuliers, qui ne diminuent pas la force de l'armée. Les Russes se montrent industrieux et têtus; mais à têt, têt et demi, et nous finirons, soyez-en sûr, par avoir le dessus.

» La puissance de la Russie est perdue dans la mer Noire. Nicolas, qui, depuis son avènement méditait le coup-de-main de l'an passé, avait rassem-

blé dans Sébastopol de quoi armer non-seulement ses flottes et ses armées, mais toutes les côtes d'Europe et d'Asie, le Bosphore, les Dardanelles, Constantinople. Sébastopol est comme le flacon qui renfermait l'elixir de cette immense résistance. Ce sera une grande affaire que de l'avoir brisé. Mais en tous cas les Russes doivent être bien près aujourd'hui d'avoir dépensé les ressources accumulées pendant trente années de patience et de dissimulation.

» Au revoir, mon cher monsieur Pagnerre, nous allons prendre part à de terribles combats et courir de grands dangers. L'assaut est proche; mais j'espère bien vous revoir en dépit de tout.

» Nous avons encore de bons moments au camp. Nous avons le théâtre avec un sergent qui joue les amoureux, et qui vraiment pourrait faire caprice à qui ne serait pas dans le secret. Notre théâtre est beaucoup mieux que ne pourrait le faire croire la gravure de l'*Illustration*.

» Allons! au revoir, et donnez ma poignée de main aux amis. »

EXTÉRIEUR.

TURQUIE. — « Les conditions de l'emprunt turc de 125 millions ont été échangées hier entre la Porte et les représentants de France et d'Angleterre. Avant-hier, un agent de la maison Rotschild a prêté 5 millions au Gouvernement en valeurs commerciales; elles seront remboursées en papier à 6 p. % d'intérêt. » — Havas.

— La Porte vient d'adresser, dit-on, aux différentes ambassades un memorandum, aux termes duquel doit être établie une commission chargée de faire un règlement général pour vider les contestations commerciales. On demande à ce sujet, l'avis des drogmans des diverses ambassades. Cette mesure, si importante pour le commerce et qui promet enfin, un code complet de procédure commerciale, a été unanimement approuvée par le conseil ottoman. — Havas.

— Le gouvernement turc trouve toujours quelques ressources dans les dons volontaires qui affluent des diverses provinces. Ainsi, on vient d'envoyer de Mersine et de Karatasch, 23,000 kilogrammes d'avoine pour l'armée. — Havas.

— Les officiers prussiens qui avaient pris du service dans l'armée turque, en qualité d'instructeurs, sont arrivés à Berlin; ils ont dû renoncer définitivement aux emplois qu'ils occupaient en Turquie. — Havas.

RUSSIE. — On écrit de Varsovie que, vu son âge avancé, le prince Paskiewitch résignera, probablement, sous très-peu de temps, toutes ses fonctions. On prétend qu'un des grands-ducs succédera au prince dans la position qu'il occupe en ce moment.

L'impératrice douairière accompagnera, dit-on, le prince de Prusse, lors de son retour à Berlin; c'est pour ce motif, ajoute-t-on, que le roi et la reine doivent revenir d'Erdmannsdorff. Leur retour est en effet fixé au 29 de ce mois. — Havas.

PORTUGAL. — Nous recevons des nouvelles de Lisbonne, du 19 courant. Les cortès avaient été closes le 14. Quelques moments auparavant, le président avait annoncé qu'une session extraordi-

— Et le curé se verra dans la triste obligation de vous refuser.

— Lui aussi ?

— Je lui ai expédié deux lieutenants.

M. de Maléstrac prit congé de M^{me} de Barjolle et sortit. Cinq minutes écoulées, M^{lle} Thérèse entra pour la troisième fois dans la chambre de sa maîtresse.

— Qu'est-ce encore ? demanda la jeune femme.

— C'est cet officier qui réclame la faveur de présenter ses respects à Madame. Voici sa carte, qu'il m'a chargée de remettre à Madame.

A peine Florentine eut-elle jeté les yeux sur cette carte qu'elle tressaillit et devint blême comme un suaire.

— Georges Kermor ! murmura-t-elle d'une voix étouffée.

— Lui-même, Madame, dit le capitaine en s'inclinant profondément devant la jeune femme frappée de stupeur.

D'un geste il congédia Thérèse, et, prenant un fauteuil, il s'assit en face de M^{me} de Barjolle.

III.

Avant de faire assister le lecteur à l'entretien qui eut lieu entre le capitaine Georges Kermor et M^{me} de Barjolle, il nous faut remonter un peu en arrière et placer ici quelques éclaircissements indispensables.

Au temps où elle habitait Paris, Florentine allait souvent s'asseoir, en compagnie de son mari, sous les mar-

ronniers des Tuileries. Il arrivait parfois qu'elle s'y rendait la première; Maximé venait la rejoindre, et, lorsque six heures sonnaient à la vieille horloge du palais bâti par Philibert Delorme, une élégante voiture stationnée à la grille des Feuillans, les ramenait au trot de deux rapides chevaux anglais dans leur petit hôtel de la rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Un jour que Florentine était seule, écoutant les oiseaux qui chantaient sur sa tête, et s'enivrant du parfum des oranges en fleur, un homme s'assit en face d'elle et se prit à la regarder avec une fixité si audacieuse qu'elle sentit peu à peu un secret effroi pénétrer jusqu'au fond de son âme. Alors elle se souvint vaguement de l'avoir déjà rencontré dans le jardin royal, sans que sa présence l'eût frappée d'une façon particulière, au milieu de la foule des promeneurs.

C'était un homme de trente ans, habillé à la dernière mode, et qui eût été d'une beauté rare, si l'ensemble de sa physionomie avait exprimé autre chose qu'une dureté froide et hautaine. Sa pâleur mate doublait l'éclat extraordinaire de ses grands yeux noirs; une large moustache brune recouvrait sa lèvre supérieure, et rien qu'à voir sa bouche on devinait qu'elle ne savait pas sourire. Il y avait dans son nez, comme eût dit Balzac, des lignes d'une rectitude implacable, et ses narines, sans cesse agitées par un mouvement fébrile, se contractaient par intervalles, comme celles du cheval dont les flancs sont déchirés par l'éperon. Son front était traversé par une ride profonde, et ses cheveux, coupés courts, laissaient à découvert ses tempes, sur lesquelles se détachaient des réseaux de veines bleues. Un imperceptible ruban rouge était noué à sa boutonnière.

En présence de cet homme, M^{me} de Barjolle éprouva cette fascination étrange que les petits oiseaux ressentent, dit-on, en face de certains reptiles. Ce jour-là, elle n'attendit pas que son mari vint la rejoindre, et elle rentra seule à son hôtel.

Au moment où elle descendit de voiture, un cabriolet s'arrêta à une courte distance, et elle reconnut la tête pâle du promeneur des Tuileries penchée en dehors de la capote du cabriolet; puis, sur un signe de l'inconnu, le cocher tourna la bride, et la voiture disparut comme une vision.

Sur ces entrefaites, le hasard fit que Maximé, convié à une partie de chasse, s'absenta durant une semaine.

Les deux premiers jours, Florentine ne sortit pas. Le troisième jour, elle donna l'ordre d'ateler et se fit conduire au bois de Boulogne.

Dans une des allées les plus solitaires, elle entendit trotter à côté de sa voiture. Obéissant à un sentiment d'instinctive curiosité, elle mit la tête à la portière et se rejeta en arrière par un brusque mouvement. Monté sur un très-beau cheval, l'inconnu des Tuileries venait de lui adresser un salut respectueux.

naire serait convoquée lorsque le jeune roi devrait prêter le serment que prescrit la charte constitutionnelle, avant de prendre les rênes du gouvernement.

Le choléra s'est manifesté à Oporto. Il n'y a pas d'autres nouvelles. — Havas.

FAITS DIVERS.

Le *Moniteur* publie dans sa partie officielle :

Un décret qui charge le Ministre de la justice de l'intérim du ministère de l'instruction publique et des cultes ;

Un décret concernant les vacances du conseil d'Etat ;

Un décret confirmant les promotions et nominations faites, à titre provisoire, par le général commandant en chef l'armée d'Orient.

— On lit dans le *Moniteur* :

S. A. la princesse Lucien Bonaparte, princesse douairière de Canino, vient de mourir à Sinigaglia.

En conséquence, la Cour prend le deuil pour dix jours à partir d'aujourd'hui, les cinq premiers jours seront portés en deuil ordinaire, et les cinq autres en petit deuil.

— On lit dans le *Pays* :

« L'Empereur a quitté Paris, jeudi, à midi et demi, se rendant aux Eaux-Bonnes où il va rejoindre l'Impératrice.

» L'Empereur est arrivé à la gare du chemin de fer d'Orléans, accompagné d'un seul valet de chambre. Aucun préparatif n'avait été fait à la gare, suivant les désirs de Sa Majesté.

» Le train impérial, marchant à une vitesse de 65 kilomètres à l'heure, et conduit par le directeur de la compagnie, arrivera à Bordeaux, à 11 heures 35 minutes, après s'être arrêté aux Aubrais, à Tours et à Angoulême. »

— Depuis le commencement du mois, la fabrication des armes a repris à Saint-Etienne une activité nouvelle. Chose curieuse et toute à l'avantage de notre industrie, on parle notamment d'une commande de 20,000 fusils faite par l'Angleterre et qui occupe les ouvriers armuriers.

— Cent cinquante étrangers environ sont partis de Metz lundi, par le chemin de fer, se dirigeant sur Paris. C'étaient des recrues pour la légion Anglaise. — Havas.

— Le *Journal de Dresde* a reçu de Vienne les quelques renseignements qui suivent sur le projet d'établir un canal navigable pour d'assez grands bâtiments, de Rassoava à Kustendji, et de rendre par là la navigation du bas Danube complètement indépendante de toute influence étrangère. C'est l'Angleterre surtout qui pousse cette affaire. De concert avec la France et l'Autriche, elle demandera à la Porte l'autorisation de construire ce canal. La concession sera accordée à une compagnie, qui néanmoins opérera sous la direction des trois puissances. Celles-ci lui assureront un minimum d'intérêts. On désigne jusqu'ici comme chargé de pouvoirs pour cette entreprise, pour la France, le comte de Morny ; pour l'Angleterre, M. Wilson ; pour l'Autriche, le comte Breda. On pense que la Porte cédera à la compagnie une lieue de terrain de chaque côté du canal et dans toute sa longueur, à l'effet de coloniser ce territoire.

Pour protéger le canal, on établirait à Kustendji deux forts importants. »

— On lit dans le *Courrier du Havre* de lundi :

« Aujourd'hui, à onze heures, une foule de personnes se pressaient sur les pas d'une escorte de gendarmerie à cheval, commandée par le capitaine de notre résidence, et conduisant au milieu d'elle cinq prisonniers russes qui sont actuellement écroués à la prison de la ville.

» Voici les motifs de cette arrestation : Ce matin, tous les prisonniers du fort de Tourneville refusèrent de travailler avec une telle unanimité, qu'il était facile de s'apercevoir que cette grève était le résultat d'un complot préparé à l'avance. Les cris de *tabac, tabac*, étaient les seuls mots qu'ils proféraient à toutes les observations de leurs gardiens, qui s'empressèrent de faire prévenir le commandant de place et le capitaine de gendarmerie. Ces deux officiers supérieurs se transportèrent immédiatement au fort avec un détachement de gendarmerie à cheval, et, après une sévère enquête, donnèrent l'ordre d'arrêter les cinq principaux meneurs de la grève : un soi-disant officier cassé pour inconduite pour le czar Nicolas, un soldat et trois sergents. Des instructions ont été demandées au général commandant la division au sujet de ces hommes qui allèguent, pour motiver leur refus de travailler, qu'on doit leur délivrer du tabac à fumer. Trois cadets résidant au fort de Tourneville se sont parfaitement conduits en signalant des premiers les meneurs à M. le commandant de place.

» Au fort Saint-Adresse, aucun mouvement n'a eu lieu. »

— On lit dans l'*Echo du Mont-Blanc* du 20 juillet :

« Nous apprenons avec douleur que, hier matin, un incendie a consumé à Chamonix vingt-cinq maisons et trois hôtels. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le maréchal ministre de la guerre reçoit la dépêche suivante, datée de Crimée, le 25 juillet, trois heures du soir :

« Après un feu d'artillerie très-vif, l'ennemi a fait vers minuit une sortie par la gauche du petit Redan. Comme nous sommes très-près de lui, il ne lui a fallu qu'un instant pour arriver sur notre gabionnade. Il a été vigoureusement reçu par les chasseurs à pied de la garde impériale et par quelques compagnies du 10^e régiment d'infanterie de ligne. Les Russes sont rentrés à la hâte, abandonnant quelques blessés et huit morts laissés entre nos embuscades et le fossé de la place. Une nuit profonde leur a permis d'enlever le surplus. Cette affaire fait honneur au lieutenant-colonel de Taxis, de l'infanterie, et au capitaine du génie Lecucq. Le général Bisson était de tranchée. »

AVIS

Rivière du Thouet. — Construction de l'écluse de la Motte.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, en exécution des art. 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquérir, pour la construction de l'écluse de la Motte, sur le

Thouet, commune de Saint-Just-sur-Dive, les terrains ci-après désignés, nécessaires à cette construction, et appartenant aux propriétaires dont les noms suivent :

1^o Dame Renée Buleau, épouse assistée et autorisée de Michel Buleau, meunier, demeurant ensemble au moulin de la Motte, commune d'Ar-tannes ;

2^o Dame Caroline Buleau, épouse assistée et autorisée de René Pimot, cultivateur, demeurant ensemble à Varrains ;

3^o Jean Buleau, célibataire, majeur, demeurant à Saumoussay, commune de Saint-Cyr-en-Bourg ;

4^o Marthe Richard, veuve du sieur Jean Buleau, demeurant aussi à Saumoussay, commune de Saint-Cyr-en-Bourg, agissant au nom et comme tutrice légale de son fils mineur Eugène Buleau, à ce autorisée par jugement du tribunal civil de Saumur, du 19 mai dernier ;

Une parcelle de pré, située au canton des Prés-Mallets, commune de St-Just-sur-Dive, section A, n^o 607 du plan cadastral, contenant 32 ares 32 centiares, estimée, à raison de 59 f. l'are, 1906 f. 88 c.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur la somme ci-dessus mentionnée devront se faire connaître au secrétariat de la sous-préfecture de Saumur, dans le délai de 8 jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leurs droits à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

En sous-préfecture à Saumur, le 25 juillet 1855.

Le Sous-Préfet,

V^{te} O'NEILL DE TYRONE.

Nous venons de lire dans un journal de Paris un article ou annonce qui intéresse un de nos compatriotes, M. Marçais ; nous nous empressons de le reproduire, heureux de trouver l'occasion de faire connaître une œuvre méritante d'un Saumurois.

La seconde édition, pour piano, des jolis morceaux : *Alberta*, grande valse ; *Eva*, mazurka ; *Souvenirs d'Auteuil*, polka, d'Edouard Marçais, vient de paraître chez les frères Quantin, éditeurs, 25, boulevard Poissonnière. Ces trois œuvres, d'un cachet d'élégance tout particulier, ont été couronnées d'un succès vraiment brillant et mérité. *Eva* surtout est une production gracieuse et coquette qui fait honneur à son auteur, que nous félicitons du goût exquis qu'il apporte dans toutes ses compositions. En artiste intelligent, M. Ed. Marçais a compris qu'il fallait, dans ce genre surtout, que les moindres pianistes l'exécutassent à livre ouvert, aussi lui assurons-nous toujours des nouveaux succès et sa place parmi les compositeurs justement recherchés.

On trouve cette musique chez M. FISCHER, à Saumur.

BOURSE DU 26 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 63 98

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 93

BOURSE DU 27 JUILLET.

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 63 90

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 92 75.

Le lendemain, M^{me} de Barjolle s'enferma chez elle et ne reçut personne.

Le cinquième jour, son cocher lui ayant fait demander où il lui plaisait qu'il la conduisit.

— Où l'on voudra, répondit-elle, hormis au bois de Boulogne.

Le cocher toucha les chevaux qui s'enlevèrent ; et, moins d'une heure après, ils gravissaient la côte escarpée de Ville-d'Avray.

Cette fois encore la promenade ne se prolongea pas longtemps. Florentine protesta une indisposition subite, et l'on rentra à Paris.

Au détour d'un allée sombre, elle s'était rencontrée face à face avec son persécuteur.

Alors M^{me} de Barjolle se promit de rester prisonnière jusqu'au retour de son mari.

Mais, le lendemain, sa belle-mère et sa belle-sœur vinrent l'enlever à l'improviste et l'entraînèrent, malgré ses résistances à l'Opéra, où l'on donnait une représentation extraordinaire.

En entrant dans cette vaste salle, Florentine eut un violent battement de cœur, ses oreilles tintèrent douloureusement et un nuage noir passa devant ses yeux. — L'homme des Tuileries, du bois de Boulogne, de Ville-d'Avray, de partout, occupait seul la loge voisine de la sienne.

Bien qu'elle se fût placée de façon à ne pas le voir, elle devina qu'il ne cessait de la regarder, et elle sentit

les effluves de ce regard envelopper tout son corps et lui brûler les épaules. Ce supplice dura jusqu'à minuit : quatre heures d'angoisses et de tortures !

M^{me} de Barjolle sortit de l'Opéra, brisée comme après un accès de fièvre. Elle fut longtemps avant de s'endormir, des rêves sinistres la poursuivirent dans son sommeil, et elle se surprit plusieurs fois appelant Maxime à son secours.

A son réveil, on lui remit deux lettres.

L'une était de M. de Barjolle : il annonçait qu'il serait de retour dans la soirée. L'autre était d'une écriture inconnue, et cachetée de noir, avec cette devise : « Un jour ! »

Florentine brisa ce cachet d'une main tremblante ; la lettre contenait ce peu de mots :

« Vous me fuyez en vain, Madame ; quoi que vous fassiez, vous serez à moi. GEORGES KER MOR. »

Maxime revint à l'heure convenue, et ce fut ce même soir que M^{me} de Barjolle annonça à son mari que le séjour de Paris lui était devenu insupportable, que sa santé y dépérissait à vue d'œil, et qu'elle le supplia de partir pour B...

Maxime, que son valet de chambre avait instruit des assiduités d'un individu décoré, et qui reconnut au portrait certain habitué des Tuileries toujours sur les traces de sa femme, Maxime s'empressa de souscrire aux désirs de Florentine.

Le lendemain, tous les préparatifs étaient terminés et leur chaise de poste volait sur la route d'Orléans.

A la même heure, un régiment de chasseurs sortait de Paris par la barrière des Bons-Hommes, se dirigeant sur Chartres, où un ordre du ministre de la guerre l'envoyait tenir garnison. C'était une véritable disgrâce pour ce régiment soupçonné d'avoir, plus qu'il ne convenait, conservé le culte des idées napoléoniennes. Les officiers, à peine arrivés depuis un mois à Paris avec l'espoir d'y demeurer pendant deux ans, manifestaient à haute voix leur désappointement et leur contrariété. Seul, parmi ses camarades, un jeune capitaine se faisait remarquer par son mutisme absolu. Mais ses noirs sourcils froncés et ses lèvres contractées témoignaient suffisamment que, pour ne point faire sa partie dans le concert de malédictions unanimes qui éclataient sur la route, il s'associait néanmoins de tout cœur aux sentiments de ses camarades.

— Eh bien ! Kermor, lui demanda tout-à-coup un officier qui se faisait remarquer par son exaltation, est-ce que vous quittez Paris sans regret, que vous ne faites pas chorus avec nous ? A quoi diable pensez-vous ?

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856,
MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan,
place de la Bilange, à Saumur.
S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

Études de M^{es} DELY, notaire à Angers, et LOISELEUR, notaire à Neuillé.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

En totalité ou par parties,
Par le ministère de M^{es} DELY,
notaire à Angers, place du Ralliement,
Et LOISELEUR, notaire à Neuillé,
arrondissement de Saumur.

1^o La Ferme du Houx, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, terres plantées de rangées de ceps de vignes, pâtures, bois-taillis et prés;

2^o La Ferme des Aunaies, consistant en vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables affectées de rangées de ceps de vignes, pâtures et prés.

Ces deux Fermes sont situées commune de Neuillé et, par extension, communes d'Allonnes, Saint-Lambert-des-Levés et Vivy; elles sont traversées par la route de Saumur au Mans, et sont à cinq kilomètres de Saumur.

3^o Une autre ferme, nommée la Ferme de la Boucque, située à Recouvrance, commune d'Allonnes, consistant en bâtiments, terres labourables, vignes, pâtures et prés.

4^o Et une autre Ferme, située au canton de Boumelles, commune d'Allonnes, également composée de bâtiments, de terres labourables, landes, vignes et prés.

Ces quatre Fermes sont d'une contenance approximative de cent neuf hectares.

Elles seront vendues soit en totalité, soit par corps de ferme, soit par parcelles, au gré des acquéreurs.

Il sera accordé les plus grandes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour voir les lieux, aux fermiers:

Et pour traiter, soit à MM. Alexis et Auguste CHEVALIER, propriétaires et marchands de bois, demeurant à Mouliherne, soit à M^{es} DELY et LOISELEUR.

On trouvera MM. Chevallier: tous les samedis à Saumur, chez le sieur Beignet, aubergiste à la Croix-Verte;

Les premier et troisième dimanches de chaque mois, à Allonnes, chez le sieur Contard, aubergiste,

Et les deuxième et quatrième dimanches de chaque mois, à Neuillé, en l'étude de M^e LOISELEUR, notaire. (382)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

à Varrains,

Une MAISON, divisée en deux bâtiments, avec cours, jardins, caves et pressoirs;

Et une PIÈCE DE TERRE de un hectare trente-trois ares, appartenant à la maison.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (383)

Étude de M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU PAR PORTIONS,

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

Située en les communes de Cizay, Courchamps, Vaudelenay-Rillé et Montreuil-Bellay.

Cette Propriété consiste en:

1^o Une jolie Maison de campagne, située à Fosse-Bellay, commune de Cizay, à huit kilomètres de Saumur, avec vastes servitudes, jardins, vergers et terrains y appartenant, et haute futaie joignant les dépendances de la maison, d'une contenance de 35 ares 52 centiares.

Le tout forme un ensemble de 10 hectares environ de terrain de très-bonne qualité.

2^o Diverses autres maisons d'exploitation et ouches, et plusieurs pièces de terre détachées, pré, vigne et bois, d'une contenance de 31 hectares environ.

3^o Un clos de vigne, sis à Bangé-Ménauil, commune du Vaudelenay-Rillé, près Doué, et deux pièces de vignes joignant ce clos, et d'une contenance de 2 hectares 70 ares environ.

4^o Et un pré, sis commune de Montreuil-Bellay, au Pré-Long, contenant 26 ares 50 centiares environ.

S'adresser, pour traiter, à M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

TOUX DES ANIMAUX.

Bronchites, affections pulmonaires, gourmes, jétages chez le cheval, le bœuf et les races bovine et porcine.

Génération par la poudre Duluc-Mesnier; la boîte 4 fr., accompagnée d'une instruction par M. Duluc, vétérinaire d'Alfort.

Dépôts: à Saumur, M. Damicourt, place de la Bilange; A Doué, M. Peltier. (385)

Étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ

DE L'HOTEL DU LION-D'OR, Sise à Saumur, rue du Portail-Louis, n^o 41, avec sortie rue de la Petite-Douve.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (377)

Étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou en 2 lots,

Une MAISON avec jardin, et clos de vigne et terre, situés au Pont-Fou-chard, commune de Bagneux;

Contenance, 2 hectares 45 ares; Espaliers, arbres fruitiers en plein rapport.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (378)

A VENDRE ou à louer

A ORLÉANS.

Vaste maison, nouvellement construite, ayant plusieurs corps de logis avec cours, hangars, magasins, caves, remises et jardins.

Cette propriété, d'une superficie de plus de 6.000 mètres, près de la Loire et du chemin de fer, convient à un établissement industriel ou religieux.

S'adresser: à ORLÉANS, rue du Faubourg-Bourgogne, n^o 33;

A PARIS, au secrétariat des Messageries générales, 130, rue Saint-Honoré. (379)

LE PORC

Sa conservation, ses races, son amélioration, son engraissement, ses maladies et leur traitement,

Par J.-M.-J. DE SAIVE.

Docteur en médecine, ancien membre de la chambre des Représentants de Belgique, ex-directeur, professeur à l'École de Médecine vétérinaire de Liège, et secrétaire du conseil supérieur d'agriculture, membre correspondant de la Société impériale et centrale d'agriculture de France, etc., etc.,

RÉDACTEUR EN CHEF DU MONITEUR DE L'AGRICULTURE.

Volume avec gravures représentant les diverses races porcines. — Prix: 4 francs pour les personnes qui feront parvenir franco leur souscription, rue Coq-Héron, n^o 3, à Paris.

DE L'INOCULATION DU BÉTAIL

Opération destinée à

LA PLEURO-PNEUMONIE ÉPIZOOTIQUE DES BÊTES BOVINES,

Par le même auteur. — Prix: 1 fr. 50.

En vente à la librairie agricole, n^o 26, rue Jacob, à Paris.

Une Maison de commerce et de nouveautés, dans une ville près Saumur, désire un APPRENTI.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

OU A ARRENTER,

MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, nos 105 et 107, près la place Saint-Michel.

Il y aura toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à M. DESSEPME, boulanger à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (362)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE. Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

A VENDRE

UNE MAISON

Et 27 ARES DE VIGNE environ, d'un seul tenant,

Situés à la Pierre-Couverte, commune de Bagneux.

S'adresser à M. RAYNAULT-MONESTE, rue du Portail-Louis, ou à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (354)

A VENDRE

LA FERME DE LA

Grande-Croix-de-la-Voûte,

SITUÉE

Commune de St-Lambert-des-Levés.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (366)

A LOUER

Pour Fr. 160,

Un joli JARDIN et une MAISON nouvellement restaurée,

Situés près l'ancienne Gare du chemin de Fer.

A LOUER pour FR. 100,

Un petit JARDIN et une MAISON, Situés au Chapeau.

S'adresser à M. GALLEAU fils, rue d'Orléans. (341)

VIN BLANC, par 25 litres, à 0 fr. 50 cent. et 0 fr. 60 cent.

COTRETS à 50 francs le cent. S'adresser à M. PERSAC, rue du Prêche. (367)

A VENDRE

Ensemble ou séparément,

DEUX JARDINS,

Situés rue du Roi-René.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, ou à M. NANCEUX. (343)

RÉDACTEUR EN CHEF
M. JOSEPH GARNIER,

Professeur à l'École impériale des ponts et chaussées, etc.

NOUVEAU JOURNAL

TROISIÈME ANNÉE

DES

TORISIÈME ANNÉE

BUREAUX
RUE DE PROVENCE
à Paris.

CONNAISSANCES UTILES

Paraissant chaque mois, à partir du mois de mai, par livraisons de deux feuilles, à deux colonnes, contenant la matière de quatre feuilles, et formant chaque année un beau volume grand in-8, avec une Table alphabétique, orné de belles gravures.

Ce Recueil, **Encyclopédie universelle illustrée**, contient un compte-rendu général, méthodique et illustré de l'**Exposition universelle**, une Revue d'Agriculture pratique, de Jardinage et de Médecine vétérinaire; — une Revue d'Industrie, d'Arts et Métiers, d'Inventions et Découvertes; — une Revue d'Economie domestique, d'Hygiène, de Médecine et de Pharmacie usuelles; — le compte rendu de l'Académie des Sciences et autres Sociétés savantes; — en outre, des articles de Législation usuelle, d'Economie rurale et industrielle, de Statistique, d'Histoire, de Biographie, de Morale, de Beaux-Arts, de Voyages, etc.

C'est le seul recueil de cette nature aussi complet qui soit illustré, rédigé et imprimé avec le même soin, et relativement à aussi bon marché.

Le volume de la 2^e année (1854-55), qui vient de paraître, forme, ainsi que celui de la 1^{re} année, un Répertoire varié de près de six cents articles ou notices, avec des gravures dans le texte, exécutées avec soin. — Prix du volume broché, 7 fr.; expédié par la poste, 7 fr. 50 c. — PRIX DE L'ABONNEMENT (franco par la poste et par an): PARIS, 7 fr.; — DÉPARTEMENTS, 7 fr. 50 c. — Pour s'abonner, envoyer franco à M. l'Administrateur du Journal, rue de Provence, 3, à Paris, un mandat sur la poste, sur le Trésor ou sur les banquiers de Paris (sur papier timbré). — On souscrit aussi aux Messageries, et dans les Départements ou à l'Étranger chez les principaux Libraires.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné